

CALENDRIER DES OPERATIONS DE LA PHASE INTRA-ACADEMIQUE 2015

Type de mouvement	Dates	Natures des opérations
 Mouvement intra-académique des personnels des corps nationaux d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré. Les candidats au mouvement intra-académique peuvent formuler simultanément des demandes portant sur des postes spécifiques.	Du 20 mars (17H) Au 3 avril 2015 (12H)	Saisie des demandes sur lprof-SIAM
	Zones A, B et C : 9 avril 2015	Date limite d'envoi par les candidats, des formulaires de confirmation de demande de mutation, visés par le chef d'établissement comportant les pièces justificatives, à la DPE du Rectorat
	9 avril 2015	Date limite d'envoi par les candidats, des dossiers de demandes de priorité au titre du handicap, au SMIS.
	20 avril au 13 mai 2015	Affichage sur lprof-SIAM des barèmes retenus. Période de contestation. A l'appui des contestations, des pièces justificatives complémentaires peuvent être transmises, par voie hiérarchique, à la DPE jusqu'à la veille des GT.
	11 mai 2015	Tenue des GT « RQTH »
	15, 18, 19 et 20 mai 2015	Tenue des groupes de travail académiques, émanation des instances paritaires académiques, chargés d'émettre un avis sur le calcul et la vérification des vœux et barèmes.
	21 mai 2015	Nouvel affichage sur lprof des barèmes définitifs retenus
	15 juin 2015 16, 17 et 18 juin 2015	Tenue de la CAPA chargée d'émettre un avis sur les affectations des PLP Tenue des FPMA et CAPA des autres corps chargées d'émettre un avis sur les affectations Affichage des résultats du mouvement au fur et à mesure de la tenue des instances paritaires académiques
	19 au 26 juin 2015	Période de contestation en fonction de la tenue des FPMA
	29 juin 2015	Examen des révisions d'affectations
 Mouvement sur postes spécifiques académiques : Les candidats à des postes spécifiques peuvent simultanément formuler une demande pour le mouvement intra - académique	Du 20 mars (17H) Au 3 avril 2015 (12H)	Saisie des demandes sur lprof-SIAM
	Du 20 mars (17H) Au 3 avril 2015 (12H)	Date limite d'envoi, par les candidats, de leur dossier de candidature (pièces justificatives comprises) à la DPE du Rectorat.
	Zones A, B et C : 9 avril 2015	Date limite d'envoi par les candidats, des formulaires de confirmation de demande de mutation , visés par le chef d'établissement, à la DPE du Rectorat
	12 mai 2015	Tenue du GT mouvement spécifique académique
 Mouvement intra-académique des PEGC :	9 avril 2015	Retour des dossiers à la DPE 4 du Rectorat
	6 mai 2015	Tenue de la CAPA chargée d'émettre un avis sur les affectations
 Affectations provisoires des TZR :	Du 20 mars au 3 avril 2015	Saisie des préférences des TZR . Attention : toute participation portant sur un vœu autre qu'une préférence sera étudiée comme une demande d'affectation à titre définitif sur poste fixe .
	Du 3 au 7 juillet 2015	Affectations provisoires
	A compter du 15 juillet 2015	Affichage sur l-prof